LES AMIS DE L'OPÉRA ROYAL

LETTRE AVRIL 2021

Au cœur du label discographique Château de Versailles Spectacles

Création de la Fondation des Amis de l'Opéra Royal

L'Orchestre de l'Opéra Royal en plein essor

© Pascal Le Mée

COMMENT L'OPÉRA ROYAL
A RÉUSSI SES CONFINEMENTS

Un quotidien canadien a eu la singulière idée de poser la question suivante à ses lecteurs : Avez-vous réussi votre pandémie ? Et si nous nous risquions à une réponse… Malgré une crise qui n'en finit plus de s'étirer, les équipes de l'Opéra Royal et de Château de Versailles Spectacles ne se sont pas laissées paralyser par un contexte économique ô combien inquiétant ! De nombreuses initiatives ont été lancées et de belles réussites ont suivi. Il y a d'abord la très réjouissante création de la **Fondation de l'Opéra Royal**, plus précisément la « Fondation des Amis de l'Opéra Royal – Académie des beaux-arts », parce que créée en association avec la descendante des académies royales instituées au XVII[e] siècle, l'une de nos plus prestigieuses institutions : l'Académie des beaux-arts. **En appui à l'ADOR, cette fondation permettra de décupler l'engagement de nos amis en faveur de la musique au château de Versailles.**

Il y a aussi et surtout ces dizaines de concerts qui ont été enregistrés dans les plus beaux lieux du château et qui ont permis à des centaines de musiciens et chanteurs de travailler et d'exercer leur art. Des chefs-d'œuvre essentiels ont été fixés sur disque. Ils viendront enrichir la merveilleuse collection du label discographique de l'Opéra Royal distribuée dans le monde entier. Certains concerts ont aussi fait l'objet de captations vidéo diffusées sur les grands réseaux et donnant l'occasion à des millions de spectateurs de découvrir les beautés de l'Opéra Royal. Une plateforme numérique qui inclura un dispositif de vidéos à la demande devrait voir le jour sous peu sur le site de Château de Versailles Spectacles. Accessible dans le monde entier, cette plateforme retransmettra nos spectacles en streaming, assurant à nos productions un rayonnement international et la conquête de nouveaux publics. Parmi ces réussites-en-dépit-du confinement-et-du-couvre-feu, il y a celle de l'**Orchestre de l'Opéra Royal**. Notre jeune phalange a enregistré intensément sous la baguette de chefs de renom et d'horizons différents qui lui vaut aujourd'hui une flatteuse réputation sur la scène baroque.

Ces expériences positives ont inspiré de nombreux articles et reportages dans les médias. Nous avons tiré le meilleur parti d'une période extraordinairement difficile ! **L'Opéra Royal, tout comme le Château de Versailles, n'ont jamais quitté la lumière.**

Rien de cela n'aurait pu voir le jour sans votre généreux concours. Dans nos vies confinées, vos contributions et vos dons de billets ont soutenu la présence lumineuse de l'Opéra Royal, de sa musique, de ses artistes et de son architecture. Et puisque nous sommes encore coincés à la maison avec des montagnes de temps libre, voici une lettre qui vous redit à quel point vous nous manquez ! ■

Jean-Claude Broguet, Secrétaire de l'ADOR

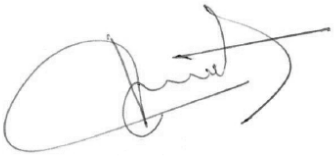

LABEL CHÂTEAU DE VERSAILLES SPECTACLES

La Naissance d'une Major du disque baroque ?

© DR

Le label discographique Château de Versailles Spectacles fait rayonner la musique de Versailles dans le monde entier. Créé en 2018, le catalogue comprend déjà 30 CD et DVD - opéras, ballets, concerts, musique sacrée et orgue, enregistrés dans les plus beaux lieux du Château de Versailles à l'acoustique exceptionnelle : Opéra Royal, Chapelle Royale, Galerie des Glaces, Salles des Croisades, Grands Appartements… Cette collection transmet les grands chefs-d'œuvre de la musique donnés à Versailles, et rend ainsi les productions de l'Opéra Royal accessibles au plus grand nombre. « Mais au-delà, c'est l'amour de ce répertoire baroque, de son histoire, de ses ornements, de son génie qui se voit cristallisé à la surface de nos disques » clame avec enthousiasme Bérénice Gallitelli, chargée des éditions discographiques chez Château de Versailles Spectacles. Elle nous présente son service qui fonctionne comme une véritable Major de l'industrie musicale.

Les œuvres qui seront fixées sur disque sont décidées par Laurent Brunner en accord avec les artistes, musiciens, solistes et chefs. Deux types d'enregistrements se distinguent : les enregistrements de la saison musicale – ceux directement issus des concerts, récitals et opéras présentés « en live » à Versailles, et les enregistrements hors saison musicale – ce sont des projets naissant d'une volonté d'enregistrer une œuvre particulière, rare parfois, de spécialiste souvent, qui se font à huis clos, sans public, comme dans un enregistrement en studio. La situation sanitaire actuelle fait que tous les enregistrements du label sont « hors saison musicale », réalisés à huis clos dans différentes salles du Château. Le planning des sessions de répétitions et d'enregistrement est élaboré par le service de Production de Château de Versailles Spectacles. **Il faut compter entre 3 à 5 jours de travail pour un disque, mais cela dépend naturellement de l'œuvre enregistrée : un opéra de Lully ou de Rameau par sa longueur et son effectif d'artistes ne représentera pas le même travail qu'un répertoire de musique de chambre ne nécessitant que 3 ou 4 musiciens.**

Pour chaque enregistrement, il faut choisir l'ingénieur du son approprié, parfois accompagné d'un directeur artistique, qui dirige véritablement l'enregistrement. Le label travaille avec un petit groupe d'ingénieurs qui connaissent bien les particularités de nos salles d'enregistrements, grandioses et atypiques. Après l'enregistrement, vient le travail de post-production, où ingénieurs et artistes se retrouvent pour effectuer le montage, le mixage, l'étalonnage, bref les diverses actions de corrections et retouches techniques qui permettront d'aboutir au master définitif, qui sera utilisé pour le pressage sur un disque. **Ce travail de post-production est de longue haleine et peut s'étaler sur une année entière.**

LA CONCEPTION DE L'OBJET « DISQUE »

Le master définitif m'arrive en deux formats : le premier, dit Digital, en très haute définition, est destiné à être envoyé à notre distributeur Outhere afin que celui-ci puisse en faire la promotion. Le second format, dit DDP, est destiné à l'usine qui procédera au pressage du disque. Ce master est primordial, il nous informe sur le contenu concret de l'œuvre enregistrée, son découpage en pistes tel qu'il sera sur le futur disque. De ces informations techniques, nous tirons une tracklist définitive, des timings de pistes définitifs, et surtout les bons titres de chacune des pistes. Des procédures administratives s'en suivent, chaque piste devant être immatriculée auprès des organismes de droit de diffusion et de droit d'auteur. Des autorisations de mise sur le marché sont aussi nécessaires.

Vient ensuite le cœur du travail du label : la conception même du disque, de cet objet esthétique que l'on peut tenir dans la main et qui suscite le désir. Concrètement, un disque se décline en quatre éléments bien distincts : son format physique appelé Digipack (Dpack), « boîte » ou « pochette », son livret, sa couverture, et le disque en lui-même appelé galette. En fonction de son format - CD simple ou double voire triple, parfois même en coffret, nos maquettes bien évidement changeront. Tout cet aspect d'usinage et de pressage de la galette est fait de spécificités techniques et logistiques, et de laborieux essais de maquettes. **La conception du livret et de la couverture du disque constitue une phase d'une grande richesse intellectuelle.** Nos livrets sont réalisés avec grand soin. Ils présentent naturellement une tracklist, la distribution des artistes ayant participé à l'enregistrement, une note d'intention du chef ou de l'artiste ayant porté le projet, parfois un texte d'un spécialiste ou musicologue sur l'œuvre interprétée, les biographies des compositeurs, artistes et ensembles et des illustrations : photos de concerts, d'enregistrements ou tableaux historiques et portraits. Tous ces contenus sont ensuite traduits en trois langues - français, anglais et allemand, y compris les textes chantés qui constituent parfois de véritables défis! Ce travail d'édition peut-être colossal selon l'œuvre interprétée. Certaines œuvres n'ont jamais été traduites. Il nous revient d'en donner une première traduction, honneur qui allonge la durée d'un travail déjà périlleux. La création de la maquette est effectuée par les graphistes de Château de Versailles Spectacles et nécessite en moyenne un mois et demi de travail pour arriver à une version aboutie qui sera ensuite envoyée aux artistes pour corrections et validation. Après maintes et maintes relectures de tous les textes pour traquer la moindre coquille, le livret et sa couverture sont envoyés à l'usine. C'est un travail qui demande discipline et rigueur et une maîtrise des langues de Molière, de Shakespeare et de Goethe !

COMMERCIALISATION

La distribution de nos productions est confiée à Outhere, connu pour représenter Alpha Classics, le fleuron de la musique classique et baroque. C'est notre interlocuteur le plus important. Il assure la distribution et la promotion des différentes sorties du label auprès de l'ensemble des disquaires et des médias, en France (FNAC, Amazon, Gibert Joseph…) comme à l'international : Allemagne, Japon, États-Unis, Grèce, Hongrie… Chaque pays met en place la stratégie marketing et promotionnelle adaptée à son marché. Nous produisons 3000 exemplaires pour un disque et 2000 exemplaires pour un DVD. Des retirages sont possibles en fonction de la demande. Dès qu'un disque part à l'usine, celui-ci est mis en pré-vente sur notre site internet. Lorsque le produit entre en stock, il passe en vente exclusive à la boutique du Château de Versailles et à la boutique de Château de Versailles Spectacles, rue des réservoirs. Un mois après la livraison, c'est la sortie commerciale dans le monde relayée par Outhere. Livré à Versailles, le disque est déballé, et observé sous toutes les coutures : ce jour est à chaque fois chargé d'émotions, entre excitation, sentiment d'accomplissement et appréhension d'y découvrir une erreur que l'on aurait manquée. Des exemplaires sont ensuite envoyés aux artistes et à tous les acteurs du projet. Pour la promotion de nos produits nous réalisons des bandes annonces à partir des vidéos et des interviews d'artistes faites durant les enregistrements, diffusées sur les réseaux sociaux et destinées à séduire les acheteurs. Le label est un carrefour où artistes, chefs, ingénieurs du son, distributeurs, graphisme, marketing se parlent et conjuguent leurs talents pour donner naissance à un objet laissé en héritage au temps et à l'art. **Le disque, en tant qu'objet physique, constitue un vestige des moments de grâce qui nous rapprochent d'une histoire, d'une tradition, d'une culture, et en cela, il demeure essentiel !** ■

> « Le label est un carrefour où artistes, chefs, ingénieurs du son, distributeurs, graphisme, marketing se parlent et conjuguent leurs talents pour donner naissance à un objet laissé en héritage au temps et à l'art. »

SORTIES À VENIR

MOZART
LA FLÛTE ENCHANTÉE, EN FRANÇAIS,
par le Concert Spirituel ; coffret 2CD/ DVD/Blu-ray
Sortie fin avril 2021

SOUTENU PAR L'ADOR

LULLY
CADMUS ET HERMIONE
par le Poème Harmonique
Sortie mi-mai 2021

La collection CD et DVD est disponible sur la boutique en ligne de Château de Versailles Spectacles

LA FONDATION DES AMIS DE L'OPÉRA ROYAL

Une nouvelle aventure commence pour les Amis de l'Opéra Royal

La Fondation des Amis de l'Opéra Royal a vu le jour au Palais de l'Institut de France mercredi 10 mars 2021. Il s'agit d'une fondation abritée créée par l'ADOR, Association des Amis de l'Opéra Royal, et l'Académie des beaux-arts, descendante des académies royales de peinture, de sculpture, d'architecture et de musique. « *En abritant cette fondation au service de l'Opéra Royal, l'Académie des beaux-arts assume ainsi totalement sa mission statutaire de défense et d'illustration du patrimoine artistique de la France.* » dit Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

SON COMITÉ DES FONDATEURS

Il est constitué de membres engagés à abonder la dotation de la fondation et à soutenir son développement dans la durée. Ils s'investissent dans sa gouvernance. Ils sont aujourd'hui au nombre de douze : Mesdames Aline Foriel-Destezet, Patricia Seigle, Armelle Gauffenic, Madame et Monsieur Alain Pouyat, et de Messieurs Jean-Claude Broguet, Hugo Brugière, Charles Vignes, Stephan Chenderoff, Serge Erceau, Olivier Raoux, Christian Peronne et Roni Michaly (Société Financière Galilée).

Pour rejoindre le Comité des Fondateurs, veuillez nous contacter par mail : fondationoperaroyal@academiedesbeauxarts.fr

POURQUOI UNE FONDATION ?

Depuis sa création, l'ADOR a fait de l'équilibre financier de l'Opéra Royal une priorité d'action. Lors de sa dernière assemblée générale, ses membres ont conclu à l'urgence de se doter de moyens permettant d'augmenter leur capacité à lever des fonds ; un soutien d'autant plus nécessaire que l'Opéra Royal est confronté à une baisse drastique de ses revenus. A ces fins, un groupe de travail a été constitué autour du président de l'ADOR. **Son choix s'est porté sur la création d'une fondation abritée, une structure légère et souple, et dont les formalités de création sont relativement aisées**.

La Fondation vient en appui à l'ADOR. Elle renforcera ses ressources et donnera accès à des formes nouvelles de financement : ses donateurs bénéficient d'avantages fiscaux au titre de l'Impôt sur le Revenu (IR) ou de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) et pourront transmettre des biens, sous forme de legs ou de donations. « *En créant cette fondation dans des temps si incertains, les Amis de l'Opéra Royal nous disent leur détermination à ce que la musique continue à vivre à Versailles où Louis XIV voulait qu'elle accompagne tous les moments du jour.* » dit Catherine Pégard, Présidente du Château et du Domaine de Versailles.

SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est constitué de six membres. Le collège des Donateurs est représenté par trois fondateurs : la fondatrice, Mme Aline Foriel-Destezet ; le président en exercice de l'ADOR, Wilfried Meynet et un délégué du Comité des Fondateurs, Alain Pouyat ; Le collège de l'Académie est représenté par trois académiciens : le Secrétaire perpétuel, Laurent Petitgirard ; Hugues Gall et Muriel Mayette-Holtz.

Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts
Aline Foriel-Destezet, Fondatrice – Wilfried Meynet, président de l'ADOR

© Pascal Le Mée

Aline Foriel-Destezet, Catherine Pégard, Laurent Brunner, Laurent Petitgirard, Wilfried Meynet et 8 membres du comité fondateur

© Pascal Le Mée

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR LES ADHÉRENTS DE L'ADOR ?

Les missions de la Fondation se confondent avec celles de l'ADOR. **Les deux structures ont pour seul objectif de pérenniser la saison de concerts et de spectacles du château de Versailles.** Mais avec la Fondation, l'ADOR dispose désormais d'un outil exceptionnel pour décupler son soutien à l'Opéra Royal. Les niveaux d'adhésion de l'ADOR ne changent pas. Les membres rejoignent l'association des amis au niveau de contributions qui sied à leur engagement : membres Fidèles, Amis, Donateurs ou Grands donateurs. L'ADOR reste éligible au mécénat et peut établir des reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu. En revanche, nos amis qui voudront bien nous faire bénéficier de leur IFI ou nous transmettre une donation se feront délivrer des reçus fiscaux par la fondation.

POURQUOI L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS ?

Descendante des académies royales instituées au XVII^{e} siècle, l'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies qui forment l'Institut de France par ailleurs constitué de l'Académie française et l'Académie des Sciences. Notre partenariat avec l'Académie des beaux-arts donne du sens à notre histoire et à notre action : « *Inscrire la fondation de l'Opéra Royal au sein de l'Académie des beaux-arts est pour nous un honneur insigne : l'union de deux emblèmes séculaires de la France.* » dit Laurent Brunner, directeur de l'Opéra Royal et de Château de Versailles Spectacles. L'Académie entretient une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes dont profitera l'Opéra Royal. L'Académie veille à la transparence des décisions de la fondation et rendra compte de son impact. La fondation a pu voir le jour grâce à une conséquente dotation de 850 000€ apportée par un comité des Fondateurs constitué à ce jour de douze membres auxquels nous exprimons notre profonde gratitude. Nous saluons le remarquable engagement de ces fondateurs qui exprime une volonté forte de maintenir l'Opéra Royal au niveau d'exigence qui symbolise Versailles. ■

QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX QUAND JE FAIS UN DON À LA FONDATION DE L'OPÉRA ROYAL ?

Les avantages fiscaux liés diffèrent selon qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise. **Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).** La réduction d'impôt est égale à 75 % du don, retenu dans la limite annuelle de 50 000 euros par contribuable et par année. **Au niveau de l'impôt sur le revenu (IR),** la réduction d'impôt est égale à 66 % du don, lui-même retenu dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. Au-delà de ce seuil, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur cinq ans.

Pour les dons effectués par les entreprises au titre du mécénat, la réduction d'impôt est égale à 60 % de la somme versée, retenue dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Depuis 2020, la limite sera le montant le plus élevé entre la somme de **20 000 euros** et 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. En cas de dépassement du plafond, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants. Les dons peuvent être des sommes d'argent ou des dons en nature (œuvre d'art, mobilier, valeurs immobilières, assurance-vie, actions…).

© Pascal Le Mée

L'ORCHESTRE DE L'OPÉRA ROYAL

Une phalange en plein essor

Constitué de musiciens travaillant régulièrement avec les plus grands chefs, dans le répertoire baroque comme dans le répertoire romantique, l'Orchestre de l'Opéra Royal du Château de Versailles a été créé en 2019. Dédié aux projets artistiques spécifiques programmés à l'Opéra Royal, la formation s'est constituée en association qui porte haut le nom *des Productions de l'Opéra Royal*. Rencontre avec Maitre Charles Vignes, son Président.

Les membres de l'ADOR vous connaissent pour votre soutien à l'Opéra Royal depuis sa réouverture. Votre implication s'est davantage accrue avec la création de l'Orchestre de l'Opéra Royal. Quelle est la vocation de cet orchestre ?

La création de l'Orchestre de l'Opéra Royal était une nécessité ! Au cours de cette dernière décennie, l'Opéra Royal est devenu, sous la conduite de Laurent Brunner, une institution musicale majeure qui fait revivre la vocation musicale du Château de Versailles. La saison de concerts et de spectacles, forte d'une centaine de représentations, développe régulièrement des projets spécifiques, en résonnance avec les lieux emblématiques du Château comme l'Opéra Royal, la Chapelle Royale, la Galerie des Glaces, le Théâtre de la Reine. Il devenait pertinent de doter l'Opéra Royal de son propre orchestre qui s'adapterait à ces projets artistiques particuliers et aux artistes invités. L'Orchestre de l'Opéra Royal est un orchestre à géométrie variable qui réunit des musiciens de très haut niveau. Ils sont capables de jouer chaque répertoire sur instruments d'époque. Ils travaillent avec les plus grands chefs, dans un répertoire principalement baroque mais pas uniquement ! Souvenons-nous que la phalange a entamé sa carrière un 4 décembre 2019 avec un opéra américain contemporain *Les Fantômes de Versailles* de John Corigliano, sous la direction de Joseph Colaneri. Les critiquent furent excellentes, notamment pour l'interprétation musicale.

> « L'Orchestre de l'Opéra Royal est un orchestre à géométrie variable qui réunit des musiciens de très haut niveau. »

Avec l'association *Les Productions de l'Opéra Royal*, quelles nouvelles opportunités visent l'Orchestre de l'Opéra Royal ?

Le besoin d'une nouvelle structure s'est fait sentir pour développer l'activité de l'Orchestre. Une structure qui organiserait la création et la gestion de nouveaux projets artistiques de l'Orchestre et qui pourrait les exporter partout en France et dans le monde. J'ai été sollicité pour créer une Association loi de 1901. *Les Productions de l'Opéra Royal* a été constituée à Versailles un 6 juin 2020, une date porteuse d'espoirs : c'était le jour d'ouverture de la saison des Jardins Musicaux après le premier confinement.

Comment s'organise cette nouvelle structure ?

Cette association est dirigée par un bureau dont j'occupe le poste de Président, entouré de la Trésorière, Sylvie Jamault, aussi membre de l'ADOR, et du Secrétaire, François Naulot, par ailleurs directeur artistique de la Fondation Royaumont. Pour une parfaite coordination entre l'association et Château de Versailles Spectacles (CVS), cette dernière est représentée par Laurent Brunner et Graziella Vallée, respectivement Directeur et Administratrice de CVS. Le Manager de l'Orchestre est Jean-Christophe Cassagnes, qui est aussi responsable de diffusion des productions de Château de Versailles Spectacles et des Arts Florissants de William Christie.

La musique ne s'est pas arrêtée à Versailles durant la crise. Le journaliste Laurent Bury a d'ailleurs qualifié l'Opéra Royal *« du plus beau studio d'enregistrement que l'on puisse imaginer »*. Parlez-nous du rôle des Productions de l'Opéra Royal dans le maintien de ces activités ?

Chacun connaît la grande difficulté dans laquelle cette crise a plongé le spectacle vivant, laissant les musiciens et chanteurs dans une situation de grande précarité pour beaucoup d'entre eux. Laurent Brunner a eu la merveilleuse idée d'enregistrer pour le disque certains de ces concerts annulés. Il a ainsi permis à des centaines d'artistes de travailler et le label discographique s'est par la même occasion considérablement enrichi d'œuvres essentielles. Nombre de ces enregistrements ont aussi fait l'objet d'une captation vidéo. **L'Orchestre de l'Opéra Royal a enregistré avec de nombreux chefs de renom :** Marie van Rhijn (*Stabat Mater pour deux Castrats*), Stéphane Fuget (*Les leçons de Ténèbres* de Couperin), Reinhard Gœbel (*Les Caractères de la Danse)*, Diego Fasolis (*La Senna Festeggiante* de Vivaldi). Dans un genre différent, l'Orchestre, en petite formation, dirigé par Stefan Plewniak, a accompagné le chanteur pop Mika sur la scène de l'Opéra Royal pour une émission télévisée. Je ne puis citer tous les enregistrements. L'Orchestre a une vie bien remplie !

Comment voyez-vous les activités des Productions de l'Opéra Royal une fois que les salles seront rouvertes au public ?

L'Orchestre est au point. Il a démontré sa capacité à mener à bien des projets complexes et a acquis une flatteuse réputation. Il est certain que l'activité des *Productions de l'Opéra Royal* sera renforcée dès que l'Association pourra à nouveau exercer pleinement son activité de production de spectacles et d'évènement culturels, en concomitance avec CVS. De nombreux projets sont en gestation, interrompus par la crise sanitaire, qui n'aura qu'un temps. Rien ne peut remplacer cette ambiance si particulière d'une salle de spectacle foisonnante. Nous sommes tous impatients de reprendre le chemin de l'Opéra Royal. L'interaction entre les artistes et le public est essentielle ! Nous attendons cette reprise avec espoir et optimisme, pour que l'Orchestre et *les Productions de l'Opéra Royal* puissent réaliser librement tous leurs projets. ■

Propos recueillis par Sylvie Jamault

Diego Fasolis dirige l'Orchestre pour la Senna Festeggiante

© Pascal Le Mée

SORTIES À VENIR

COUPERIN
LEÇONS DE TÉNÈBRES
par l'Orchestre de l'Opéra Royal
sous la direction de Stéphane Fuget
Sortie début avril 2021

SOUTENU PAR L'ADOR

CORIGLIANO
THE GHOSTS OF VERSAILLES
avec l'Orchestre de l'Opéra Royal ;
coffret 2CD/DVD/Blu-ray
Sortie mi-mai 2021

La Lettre-info de l'ADOR a été réalisée avec le concours de Sylvie Jamault, Charles Vignes, Bérénice Gallitelli, Maxime Ohayon, Mathilde Voillequin, Stéphanie Hokayem et Leny Fabre.